

Séance de l'avant-midi du 17 juin 2005

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente
M. QUSSAÏ SAMAK, commissaire
Mme LUMENGO EUGÉNIE MBATIKA, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ÉOLIENNES
À BAIE-DES-SABLES ET L'ANSE-À-VALLEAU
PAR CARTIER ÉNERGIE ÉOLIENNE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 17 juin 2005 à 8 h 30
Salle du Club de l'âge d'or
34, chemin de l'Église
Saint-Maurice de l'Échouerie

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 17 JUIN 2005
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE 1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CHAMBRE DE COMMERCE DE GASPÉ 1
 M. Christian Garneau
Mme FRANCE DUPUIS 4
ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT 12
 M. Georges Pelletier
COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-À-VALLEAU 18
 Mme Blandine Poirier
 Mme Marie-Anne Côté
MOT DE LA FIN 24

**SÉANCE DU 17 JUIN 2005
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors bonjour mesdames et messieurs, bienvenu à la deuxième séance du projet de parc éolien à l'Anse-à-Valleau, de la deuxième partie d'audience publique.

10 Je vous remercie d'être là très tôt ce matin, mais je pense qu'avec l'accueil que nous avons reçu et tous les mémoires qui ont été présentés, il aurait été de peu de courtoisie de garder les gens hier soir jusqu'à des heures très tardives.

15 Alors quand nous avons vu la liste s'ajouter, on a décidé de faire une séance ce matin. Toutefois, nous, on avait un avion qui pouvait pas se changer cet après-midi et on doit faire le trajet, comme je mentionnais hier, jusqu'à Mont-Joli, en auto.

20 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CHAMBRE DE COMMERCE DE GASPÉ**

PAR LA PRÉSIDENTE:

25 Alors je vais inviter le premier intervenant qui est monsieur Christian Garneau, qui est de la Chambre de commerce de Gaspé.

Bonjour monsieur Garneau.

30 **PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:**

Bonjour. Alors oui, mon nom est Christian Garneau et j'ai le mandat de présenter la position de la Chambre de commerce de Gaspé face au projet de Cartier énergie éolienne, projet Anse-à-Valleau.

35

LECTURE DU MÉMOIRE

FIN DE LA LECTURE, fin de la page 2.

40 Alors les recommandations de la Chambre de commerce, en résumé, alors la Chambre de commerce réitère son appui à Cartier énergie éolienne dans le cadre du projet de Anse-à-Valleau, ainsi que tout autre projet éolien de même envergure en Gaspésie.

45 Nous sommes confiants que Cartier énergie éolienne participera activement au recrutement de sous-contractants locaux compétents et travaillera de concert avec ceux-ci.

D'ailleurs Cartier l'a souligné lors de l'audience du 18 mai dernier.

50 Également la Chambre de commerce sera présente avant, pendant et après la construction du parc de l'Anse-à-Valleau et durant les possibilités de phases de construction futures.

55 La Chambre de commerce créera un comité de vérification pour s'assurer des retombées économiques sur la région de ce projet et de tout autre projet de même envergure dans le secteur éolien.

Alors je vous remercie, et comme on dit, la Gaspésie a actuellement le vent dans les voiles et maintenant, elle aura le vent dans ses pales! Merci.

60 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Garneau. On a quelques questions à vous poser.

65 J'aimerais connaître un petit peu plus les membres ici, c'est des membres, des entreprises, des individus, comment exactement se composent les cent cinquante (150) membres que vous avez?

PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:

70 Oui, effectivement, alors la Chambre de commerce a treize (13) ou quatorze (14) administrateurs qui représentent des commerces "locals" de la région Gaspé.

Ce sont effectivement les PME au niveau local, à Gaspé.

75 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce qu'il y a des individus en tant que consultants, aussi, ou c'est seulement des compagnies?

80 **PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:**

Ce sont la majorité des compagnies, et sur certains projets ou certains comités qui peuvent être créés, la Chambre de commerce peut faire affaire avec des consultants.

85 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Et vous, vous avez un rôle d'accompagnement, quand il y a des préparations d'appels d'offres ou de contrats, ou quel est votre rôle, soit ce rôle-là ou de recueillir peut-être certaines préoccupations.

90

Comment vous fonctionnez par rapport à des gros contrats qui s'en viennent?

PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:

95

Ce qu'on fait, c'est que la Chambre de commerce va prendre une décision, entre autres, bon, dans le cadre de projets éoliens, d'aller chercher une firme externe pour évaluer l'impact, entre autres au niveau socioéconomique.

100

Elle ne se donne pas le mandat directement d'aller chercher l'information, mais redonner le mandat à un consultant de faire des vérifications, que ce soit des sondages ou peu importe les types d'évaluation qu'on peut faire, mais on va faire affaire avec des consultants externes.

PAR LA PRÉSIDENTE:

105

Monsieur Samak.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

110

Bonjour monsieur Garneau.

Juste pour comprendre un peu le contexte d'investissement dans la région, c'était quoi le plus gros projet d'investissement dans la région avant le projet, disons des dernières années, de mémoire?

115

PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:

Si on regarde actuellement, actuellement ce qui se fait, on pourrait regarder le projet de GDS, qui est une scierie à Gaspé, qui est un projet je crois de peut-être trente millions (30 M\$), je connais pas exactement.

120

Mais actuellement, il y a aussi le projet de LM Glassfiber, qui est un fournisseur de pales, qui semble être un aussi des plus gros projets.

125

Alors il y a plusieurs projets qui se développent actuellement, ça fait pas très très longtemps que je suis dans la chambre de commerce, là, mais on pourrait dire que dans la dernière année, en tout cas, les plus importants semblent être ceux qui sont présentement en construction.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

130 Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

135 Merci, monsieur Garneau, de votre participation.

PAR M. CHRISTIAN GARNEAU:

140 Ça me fait plaisir, merci.

FRANCE DUPUIS

PAR LA PRÉSIDENTE:

145 J'inviterais maintenant madame France Dupuis.

Bonjour madame Dupuis.

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

150 Bonjour. Alors madame la Présidente, madame et monsieur les membres de la Commission, distingués invités et membres de l'auditoire.

155 J'aimerais vous demander, madame la Présidente, avant qu'on commence, juste dans le but d'alléger ma présentation, parce que lors de l'écrit, on a utilisé la forme et le masculin et le féminin, là je vas utiliser la forme masculin.

160 Et puis on a quatorze (14) renvois à des références, alors pour la lecture comme telle, je passerai par-dessus, si c'est correct avec vous autres, mais toutes les questions, évidemment j'ai tout ce qu'il faut pour répondre. Alors voilà!

165 Je représente un groupe de quatre (4) personnes, alors je vais vous les présenter par ordre alphabétique, c'est moi qui viens en premier; je suis née à Anse-à-Valleau, j'ai vécu dix-huit (18) ans là-bas et ensuite j'ai dû partir pour étudier et ensuite travailler. Je suis la fille de Léo-Paul à Cyrias.

170 Ensuite Gustave Dupuis, qui est né et qui vit toujours à l'Anse-à-Valleau; c'est le fils de Cyrias.

Miville Dupuis, né à l'Anse-à-Valleau qui a vécu dix-huit (18) ans lui aussi, ensuite les études et travailler. Fils de Léo-Paul à Cyrias.

175 Et ensuite, Michel Picard, c'est mon conjoint depuis vingt-cinq (25) ans. Alors c'est notre groupe. On est propriétaire de trois (3) lots contigus dans la portion nord du projet, les lots 31, 32 et 33.

180 Alors nous autres, on n'est pas des experts, vraiment pas des experts, on va vous parler avec notre coeur, tout simplement. Alors le titre, c'est "Les éoliennes oui, et dans ma cour".

On va vous parler de cinq (5) points en particulier: premier point, notre environnement et l'implication souhaitée de chacun d'entre nous; ensuite la volonté des Québécois pour les énergies vertes; ensuite, l'énergie éolienne; l'économie de la région; la qualité du site.

185 Alors pour la portion "Notre environnement".

LECTURE DU MÉMOIRE, page 1, point 1).

FIN DE LA LECTURE, page 3, fin du premier paragraphe.

190 Ça fait que ce que ces chiffres-là disent en gros, c'est vraiment la Gaspésie, on est non seulement quasiment au double de la moyenne du Québec, mais c'est que le plus proche, on est vraiment même très loin du plus proche, là, il y a un grand écart avec notre plus proche.

195 On croit que ces deux (2) enjeux-là tireront profit des aspects financiers du projet. Nous autres, ce qu'on a retenu, c'est que le coût de la construction, la portion régionale, le fameux quarante pour cent (40 %) du cent soixante-quatre millions (164 M\$), ça, ça donne soixante-cinq millions (65 M\$); l'exploitation sur vingt (20) ans, en portion régionale, ça donne vingt-cinq millions (25 M\$); les compensations et les permis sur vingt (20) ans, la portion locale, ça donne
200 six millions (6 M\$). Tout ça, ça fait quatre-vingt-seize millions (96 M\$) en impact direct sur les vingt (20) ans, la portion locale et la portion régionale.

205 Avec des créations d'emplois de cent trente-cinq (135) emplois directs temporaires lors de la phase de la construction et dix (10) emplois directs sur vingt (20) ans, lors de la phase d'exploitation.

Ça, c'est les impacts directs. Il faut juste pas oublier les impacts indirects.

210 Alors nous autres, on a utilisé les chartes qu'il y avait dans le rapport d'Hélimax Énergie sur son scénario de mille mégawatts (1000 MW), et puis on a utilisé ces ratios-là pour trouver que les cent trente-cinq (135) emplois directs temporaires de la phase de construction pourraient engendrer jusqu'à – évidemment, c'est de la théorie – pourraient engendrer jusqu'à sept cent cinquante-cinq (755) emplois indirects temporaires, et puis les dix (10) emplois directs sur vingt

215 (20) ans, lors de la phase d'exploitation, eux autres, ils pourraient engendrer jusqu'à dix-huit (18) emplois indirects sur vingt (20) ans.

Ça, c'est un impact colossal, on croit, colossal, sur la région locale et régionale.

220 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 3, dernier paragraphe du point 4), (De là à...)**

FIN DE LA LECTURE, page 4, fin du quatrième paragraphe, (... le plus possible)

Et ça, je pense que ça a été tenté; du peu que j'ai pu voir, ça a été tenté.

225 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 4, cinquième paragraphe, (le professionnalisme...)**

FIN DE LA LECTURE, page 4, fin du cinquième paragraphe, (... en ces instances)

230 C'est tout vous autres qui avez l'expertise, nous autres on est de simples citoyens, on possède une partie des terrains, mais il faut qu'on se fie, on se fie.

On va se fier sur vous autres, on va se fier sur le promoteur, tout ça, tout en gardant un oeil, bien sûr, ouvert, là. Mais c'est ça qu'on veut vous dire, on a confiance.

235 **LECTURE DU MÉMOIRE, page 4, dernier paragraphe, (Les enjeux...)**

FIN DE LA LECTURE, page 4, fin de la page.

240 Et puis à la fin, évidemment, on a nos quatorze (14) références aux documents dont on s'est servi, en plus de notre coeur, dont on s'est servi pour écrire ça.

PAR LA PRÉSIDENTE:

245 Alors merci beaucoup, madame, de votre présentation et de votre confiance.

Je pense, de par les cartes, j'ai vérifié rapidement quand vous m'avez donné vos numéros de lots, vous avez des éoliennes sur vos terrains, mais il y a eu un changement de configuration.

250 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Oui, j'ai perdu mon éolienne, oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

255 Alors vous en aviez combien avant et vous en avez combien maintenant?

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

260 On en avait, à quatre (4) propriétaires sur trois (3) terrains, on en avait quatre (4) et là, on est rendu à deux (2). Et moi, j'ai perdu la mienne.

Alors c'est pas le seul leitmotiv qu'on a pour venir ici vous dire qu'on est d'accord avec le projet, là. Ça provient d'abord de ce qu'on est en tant que tel.

265 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, ça je comprends ça très bien. C'est que nous, on doit regarder toutes les facettes aussi...

270 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Oui, oui, oui, bien sûr.

PAR LA PRÉSIDENTE:

275 ... et je pense que c'est un élément nouveau qu'on a eu hier et votre témoignage également, c'est de savoir les gens qui avaient plus d'éoliennes, qui maintenant en ont moins, je pense que ça, c'est un aspect aussi du projet qu'il faut regarder.

280 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Oui, oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

285 Parce qu'il y a eu une reconfiguration des éoliennes...

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

290 Exactement, oui.

PAR LA PRÉSIDENTE:

295 ... suite à la période d'information du BAPE, il y avait eu des plaintes, donc le promoteur a pris des mesures d'accommodement.

Comme vous pouvez le constater, ici et à Baie-des-Sables, il y a encore des gens qui ont des préoccupations et qui demandent d'autres configurations, alors pour nous, il faut naturellement évaluer le projet dans son ensemble, alors votre témoignage est important.

300 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Merci.

305 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

J'aimerais savoir un petit peu, au niveau du récréotourisme, parce qu'à Anse-à-Valleau, c'est évident que ça fait partie du grand circuit de la Gaspésie, et c'est un coin qui a quand même beaucoup de charme, vos terrains ne semblent pas faire partie du Sentier international des Appalaches, mais j'aimerais savoir, pour vous, comment vous voyez ça, l'impact potentiel sur le
310 tourisme?

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Bien moi, c'est sûr, avec nos amis et tout ça, notre famille, on en parle beaucoup des
315 éoliennes, parce que ça nous intéresse en tant que tel, à cause des impacts majeurs que ça a sur premièrement l'environnement, donc en général dans le monde, et deuxièmement sur l'impact économique que ça a ici, localement et tout ça.

Ça fait que quand j'ai l'occasion d'en parler avec les gens, je vous dirais que la plupart
320 sont intéressés à ça. Donc moi, par extrapolation, ce que je fais, et puis avec ce que j'ai lu un peu partout, c'est que les touristes, les gens, il y a des gens, il y a des touristes qui peuvent faire un détour pour aller voir un parc éolien.

Et puis nous autres, notre parc éolien, il serait juste à côté de ce qu'on appelle Fame
325 Point, Pointe-à-la-Renommée, alors il y a moyen de, comment dire, agréments la visite qu'on fait d'abord, peut-être, pour Pointe-à-la-Renommée et agréments ça avec la visite du parc des éoliennes, ou sans faire une visite sous toutes ses formes, les voir et tout ça, comprendre comment ça fonctionne, etc., etc.

330 Parce qu'on en parle beaucoup, mais il y a pas autant de gens qu'on pense qui ont pu en voir une de proche, là, à date.

Ça fait que moi, c'est ça que je pense, moi je vois pas ça comme un inconvénient.
335 Évidemment, là, je parle en mon nom personnel parce que mes coéquipiers, je pense bien qu'ils pensent comme moi, là, mais on n'a pas le temps de se consulter, alors je parle en mon nom personnel.

Je pense que c'est plus un avantage qu'un inconvénient à avoir un parc éolien, et surtout
340 s'il est quand même assez près de Pointe-à-la-Renommée, je pense que les deux (2) peuvent être joints en termes de visite.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Monsieur Samak.

345

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

Merci, madame Dupuis. Votre contribution est d'autant plus remarquable que vous avez perdu votre éolienne.

350

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Non mais ça va, je parle en général.

355

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

Non, il y a beaucoup de travail qui a été investi dans la préparation du mémoire qu'on voit.

360

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

365

Donc vous avez été avec nous hier?

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

370

Oui, oui.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

375

Alors vous avez remarqué qu'il y a des gens qui ont certaines appréhensions précises concernant le potentiel touristique.

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

380

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

Il y en a qui disent clairement, qui ont demandé explicitement qu'il y ait pas d'éolienne entre la route 132 et la mer. On maintient aussi que la présence des éoliennes dans le paysage

385 visuel pourrait banaliser finalement l'intérêt naturel du site pour le tourisme, surtout le tourisme maritime.

Vous partagez pas du tout ces appréhensions-là?

390 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Non, savez-vous, premièrement donc pour la partie nord, tout près du littoral, moi, savez-vous, quand les bateaux passent, les grands bateaux de croisière, etc., je sais que ces bateaux-là voyagent et de nuit et de jour, bien sûr. Alors tout à coup que sur leur circuit, ils passent vis-à-vis l'Anse-à-Valleau et Fame Point de nuit, bien évidemment, je pense que pour ce cas-là, le problème se pose pas du tout, là.

400 Maintenant, pour les petits bateaux de villégiature, etc., etc., et la réponse est la même pour les paysages puis tout ça, on n'a pas une éolienne et trente-six kilomètres (36 km) après, une autre éolienne, et encore quarante-deux kilomètres (42 km) après une autre éolienne, etc., etc. Elles sont relativement groupées.

405 Et puis la Gaspésie, c'est grand. Les paysages, on n'a que ça, des paysages. Alors moi, vraiment, en considérant que, par mon expérience personnelle, ce que je vois, c'est que les gens semblent très intéressés par ça, pour toutes sortes de raisons, je pense pas que ça vienne...

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

410 Quand vous dites les gens, les gens locaux ou les gens qui viennent visiter?

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Les gens à qui moi je parle.

415 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Ici donc?

420 **PAR Mme FRANCE DUPUIS:**

Moi, je demeure pas ici, malheureusement, parce qu'à dix-huit (18) ans, j'ai dû quitter pour les études et etc, etc., où je demeure, dans Lanaudière, les gens à qui je parle, mes amis, etc.

425 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Qui sont de potentiels visiteurs de la région?

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

430 Ah oui, certainement, certainement. Ah oui, oui, oui.

Alors c'est ça, tout ça pour dire que c'est tellement grand, on a tellement de beaux paysages, etc., etc., que même, à mon avis personnel, encore une fois j'ai pas consulté mes trois (3) coéquipiers...

435

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

Ils semblent être d'accord.

440

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

C'est ça, je les vois pas! C'est ça. Alors c'est tellement grand que je pense qu'il y a de la place pour tout le monde, vraiment.

445

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

D'accord. Merci, madame.

PAR LA PRÉSIDENTE:

450

Je vais vous demander la même chose qu'aux propriétaires de lots hier, de prendre cette carte et d'aller en arrière et d'indiquer exactement. Parce que nous, c'est très important qu'on ait les bonnes données.

455

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Oui, ça me fait plaisir.

PAR LA PRÉSIDENTE:

460

S'il vous plaît. Je vois les numéros de lots, mais je veux m'assurer que ce sera bien fait.

Alors on vous remercie infiniment de votre participation, madame.

465

PAR Mme FRANCE DUPUIS:

Merci.

470

ASSOCIATION DES BÂTISSEURS DE VENT

PAR LA PRÉSIDENTE:

475 J'inviterais maintenant monsieur Pelletier, de l'Association des bâtisseurs de vent.

Bonjour monsieur Pelletier.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

480 Bonjour madame la Présidente, bonjour monsieur Samak, bonjour madame MBatika, bonne journée.

485 Alors on s'est vu à Baie-des-Sables, est-ce que vous voulez qu'on lise le mémoire pour les gens de l'Anse-à-Valleau ou si...

PAR LA PRÉSIDENTE:

490 Oui, je pense. Nous, nous avons probablement moins de questions à vous poser, parce qu'on a vidé passablement les sujets à Baie-des-Sables, mais je pense que la lecture de votre mémoire peut intéresser les gens dans la salle.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

495 D'accord, merci.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LA PRÉSIDENTE:

500 Merci, monsieur Pelletier.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

505 Madame la Présidente, si vous permettez, on aimerait émettre un petit commentaire, c'est aux deux (2) mémoires présentés, aux deux (2) assemblées que nous avons assisté.

510 Je crois, au nom de l'association, on m'a demandé de transmettre toute notre gratitude à la compagnie Cartier Wind Energy pour leurs relations qu'ils ont établies avec nous; ils ont ouvert des relations avec beaucoup de gens dans tout le territoire de façon très particulière à ce que nous avons connu auparavant et ce que nous avons connu dans d'autres projets. Alors on aimerait remercier les représentants de Cartier de leur générosité dans les communications avec nous.

PAR LA PRÉSIDENTE:

515

D'accord, on en prend bonne note.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

520

Merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

525

On a couvert certains aspects de votre mémoire à Baie-des-Sables, en particulier des éléments technologiques nouveaux que vous nous avez apportés. Les gens qui peuvent être intéressés à lire le verbatim de Baie-des-Sables, je les invite à regarder ces aspects-là.

530

Ici, peut-être qu'on pourrait regarder deux (2) autres aspects, vous parlez entre autres du bruit généré par les éoliennes de un point huit mégawatt (1,8 MW) du parc de Murdochville, disant que finalement, le bruit, c'est comme un sifflement assourdi, et qu'on peut avoir une conversation normale au pied d'une tour.

535

J'aimerais peut-être que vous puissiez élaborer un peu plus cette remarque que vous faites dans votre mémoire.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

540

On a aussi visité récemment une tour de trois mégawatts (3 MW), de même type que Murdochville mais trois mégawatts (3 MW), et le bruit nous semblait même un peu moins bruyant que celles de Murdochville, ce qui nous démontre la vitesse à laquelle les fabricants perfectionnent leurs appareils.

545

Maintenant, je pense qu'avant même que le projet de l'Anse-à-Valleau et de Baie-des-Sables soit mis en construction, il va y avoir des nouveaux ajouts qui vont être faits aux pales. Parce que récemment, il y a une nouvelle série de pales qui ont été mises en production en Europe, la fin de la pale, l'extrémité, complètement fin, est faite un peu comme une aile d'avion retournée, et puis ça permet de diminuer d'environ presque cinquante pour cent (50 %) le bruit actuel qu'on trouve déjà bas, et ça augmente aussi l'efficacité du tournage du rotor.

550

Alors c'est pour ça qu'on fait confiance au développement scientifique et on croit que plus ça va aller, avant même que le projet, selon nous avant même que le projet de l'Anse-à-Valleau soit mis en chantier, il va y avoir déjà des avancements que le constructeur d'éoliennes va appliquer aux projets de Cartier sur les différents sites.

555 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Samak.

560 **PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:**

Donc monsieur Pelletier, juste pour être clair, il y a certains intervenants qui présument, et qui l'ont dit explicitement, que si on a une éolienne qui a le double de la capacité, on s'attend à ce qu'elle fasse deux (2) fois plus de bruit.

565 Alors ce n'est pas le cas; tout dépend du perfectionnement aérodynamique des pales?

PAR M. GEORGES PELLETIER:

570 C'est exact. Parce que, monsieur Samak, si vous arrêtez au parc de Cap-Chat, vous allez entendre tourner le générateur, alors qu'à Murdochville, on n'entend pas le générateur. Et puis les éoliennes proposées par GE, on en a vu aussi, on les a écoutées tourner, on n'entend pas le générateur.

575 Mais celles de Cap-Chat ont été construites dans les années quatre-vingt-dix, alors la science évolue continuellement, dans une façon très très rapide.

PAR LE COMMISSAIRE SAMAK:

Merci.

580

PAR LA PRÉSIDENTE:

Est-ce que vous avez des données du fabricant, parce qu'en général le fabricant donne des données sur l'émission de son, est-ce que vous avez des choses sur ça?

585

PAR M. GEORGES PELLETIER:

590 Oui, on va vous donner un document, on va vous remettre un document qui va vous aider à pouvoir, ça va vous pressentir beaucoup pour l'avenir. On va vous laisser ça en arrière, à vos collègues.

PAR LA PRÉSIDENTE:

À madame Méthot, oui, un document annexé à votre mémoire, on apprécierait.

595

L'autre aspect, vous parlez de la pollution, particulièrement durant la phase de construction, je pense que vous avez mentionné, bon, il y a des abat-poussière qui peuvent être utilisés.

600 On est dans un milieu montagneux, ici, je pensais aussi aux problèmes d'érosion, quand on construit les chemins. Est-ce que vous avez des choses que vous pouvez partager avec nous. Parce qu'on est quand même dans un milieu forestier, donc les gens sont habitués de travailler en forêt.

605 Est-ce qu'il y a des équipements en particulier qui existent dans la région, qui pourraient contrer ce problème-là de possibilité d'érosion quand on construit des chemins, qu'est-ce qu'on fait, comment on procède ici?

PAR M. GEORGES PELLETIER:

610 C'est qu'actuellement, le ministère d'Énergie et Ressources, qui s'occupe de la division des forêts, ont un modèle d'application qu'on doit respecter quand on fait des chemins en forêt, que nous on considère comme une des meilleures au monde.

615 Madame, sans trop de fierté, je vas vous dire que j'ai travaillé sur un projet, dans les années soixante, en Nouvelle-Guinée, qui a été considéré comme parmi une des dix (10) plus grandes catastrophes environnementales au monde, alors au niveau d'érosion et de saloperie, j'en ai eu connaissance, j'étais jeune, j'ai travaillé sur un projet de développement minier à haute altitude en Nouvelle-Guinée.

620 Et puis mon père était un entrepreneur forestier, mon frère aussi, ça fait quarante (40) ans, plus de quarante (40) ans dans la famille qu'on fait des chemins forestiers. Et maintenant ici, en Gaspésie, on a des entreprises qui se spécialisent dans les chemins forestiers, ont une qualité de travail extraordinaire, auquel on recommande fortement à ce que les bénéficiaires de contrat fassent appel pour travailler.

625 Et d'ailleurs, il y a des gens de Cartier, avec qui on a déjà visité des chemins, pour leur montrer comment ça se faisait, pour pas qu'il y ait d'érosion, pour ne pas briser nos ruisseaux. On a vraiment des méthodes, là, qui sont supers, actuellement. Je crois qu'on est les meilleurs en Amérique du Nord.

630

PAR LA PRÉSIDENTE:

635 La raison pourquoi les travaux se font en hiver, est-ce que c'est justement une des raisons, c'est plus facile, finalement, d'enrayer l'érosion?

PAR M. GEORGES PELLETIER:

640 La raison pour laquelle on en a fait en hiver, madame, c'est surtout parce qu'il y avait des
délais au niveau de la construction des parcs. Mais ça se fait très bien en été, ça se fait mieux
en été qu'en hiver.

645 Le seul problème qu'on trouve là-dedans, si les promoteurs auraient eu plus de délai
entre la construction des chemins et l'implantation des éoliennes, par rapport au délai de livraison
qu'Hydro-Québec leur propose, comme par exemple, si les chemins avaient été exécutés cette
année pour être utilisés l'année prochaine, ça aurait été beaucoup plus facile pour les
promoteurs, et puis c'est plus facile de faire une meilleure qualité de chemin à ce moment-là.

PAR LA PRÉSIDENTE:

650 Mais là, vous comprendrez qu'il faut d'abord avoir les permis avant.

PAR M. GEORGES PELLETIER:

655 C'est exactement, madame, on comprend tout ça. Et puis c'est pour ça que nous, on
espère que dès que le ministre recevra les commentaires de la Commission, qu'il pourra
s'exécuter de façon le plus rapidement possible.

660 D'ailleurs, on va donner notre appui de manière à ce que monsieur le ministre puisse
prendre une décision dans les meilleurs délais, pour aider le promoteur à avancer le plus
possible.

PAR LA PRÉSIDENTE:

665 D'accord.

Madame MBatika.

PAR LA COMMISSAIRE MBATIKA:

670 Vous parlez de l'installation des pales une par une. Parce que le promoteur, lui, il
privilégie de les faire au sol.

675 À part l'avantage du déboisement, est-ce qu'il y a d'autres avantages de les installer une
par une?

PAR M. GEORGES PELLETIER:

680 C'est-à-dire que c'est le fabricant qui recommande au promoteur, je crois, de les installer
les trois (3) ensemble.

685 C'est que quand ils vont connaître la vitesse des vents dans les montagnes, ils vont
comprendre qu'est-ce qu'on veut dire. Parce que c'est moins dangereux; nous, on trouve que
c'est beaucoup moins dangereux pour les accidents, et puis on peut en poser beaucoup plus que
si on attend des vents "idéals".

690 Parce qu'on peut immobiliser une "crane" durant une semaine pour monter un rotor total.
Et puis je sais pas si vous connaissez un peu, si on vous a expliqué un peu la méthode, on doit
tenir le rotor avec des cordes; alors il y a des limites à ce que les hommes puissent prendre.

Alors étant donné qu'on a beaucoup de montagnes, le vent, il vient de toutes les
manières; le vent travaille un peu comme l'eau dans un boyau d'arrosoir, quand il y a une côte
qui monte, le vent monte, il rejoint le vent dessus et là, ça y va.

695 Alors c'est pour ça qu'on sait que ça se travaille mieux en les posant une par une. On a
des photos, si vous voulez, on va vous les remettre à la Commission, pour montrer comment ça
se fait.

700 Mais chaque fabricant a ses spécifications, mais ils vont apprendre à connaître la
Gaspésie comme les autres ont eu à la connaître, ça c'est officiel.

PAR LA COMMISSAIRE MBATIKA:

705 D'accord, merci.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors merci de votre intervention, monsieur Pelletier.

710 **PAR M. GEORGES PELLETIER:**

Merci beaucoup, madame, et merci beaucoup monsieur Samak et madame MBatika.

715 Et je vais vous revoir j'espère dans les prochaines années, dans les autres projets.

720

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-À-VALLEAU

PAR LA PRÉSIDENTE:

J'inviterais maintenant madame Blandine Poirier.

725

Bonjour madame Poirier.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

730

Bonjour madame Beaudet, monsieur Samak et madame MBatika.

PAR LA PRÉSIDENTE:

735

Est-ce que vous pourriez identifier votre compagne, pour les besoins de la transcription, s'il vous plaît.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

740

Oui. Le Comité local de développement de l'Anse-à-Valleau a été formé en 1992 et c'est une compagne du début, madame Marie-Anne Côté, qui était présente avec nous. Et il y a une autre personne, nous étions trois (3) initialement, il y avait Priscillia Poirier qui se tient en arrière mais qui est très importante.

745

Et si le comité a décidé de présenter un mémoire, c'est après avoir eu des rencontres depuis trois (3) ans avec monsieur Dufort, pour savoir que le site historique de Pointe-à-la-Renommée ne voulait pas d'éoliennes visibles du site, ni encombrantes pour le visuel.

750

Le mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à l'occasion du projet du parc éolien de l'Anse-à-Valleau, le site historique de Pointe-à-la-Renommée.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, table des matières.

FIN DE LA LECTURE, fin de la page 2.

755

Si je vous parle, vous avez beaucoup entendu parler du site historique de Pointe-à-la-Renommée par d'autres personnes, mais je dois vous dire que c'est nous, du Comité local de développement, qui avons pris l'initiative de développer cette partie du site qui est Pointe-à-la-Renommée en rapatriant le phare de Québec après vingt (20) ans d'exil.

760

Donc c'était important pour nous que des éoliennes ne viennent pas briser la vue de ce beau coin de pays, parce qu'ayant déménagé un phare, on serait capable de déménager une éolienne.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 3.

765 **FIN DE LA LECTURE, fin du mémoire, page 6.**

Et j'aimerais, est-ce que je peux ajouter quelque chose?

PAR LA PRÉSIDENTE:

770

Oui, allez-y.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

775

Ce serait une recommandation que vous aurez à faire à Cartier énergie éolienne, qui vont s'assurer de l'accès sécuritaire lors des travaux à la route, s'il y a lieu, pour les touristes en saison touristique.

Merci.

780

PAR LA PRÉSIDENTE:

On en prend bonne note. Alors merci beaucoup.

785

Juste un petit point de curiosité, pourquoi on a déménagé le phare à Québec?

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

790

Parce que vous savez, avec les nouvelles technologies, le phare ne servant plus, étant éloigné – ils ont supposé que parce qu'il était trop éloigné de la 132, que ce serait, avec la nouvelle technologie, de toute façon, c'était plus faisable mettre une tour tétrapode qu'il y a à l'Anse-à-Valleau sur la côte.

795

À l'Anse-à-Valleau, il y en a une tour qui éclaire, pour avertir les marins qui sont vis-à-vis de l'Anse-à-Valleau, bon, et puis que le danger est à tel endroit.

800

Mais eux autres ont préféré enlever de l'humanité au site du phare de Pointe-à-la-Renommée en le fermant et déménageant le site là-bas. Et puis ça, une tour tétrapode, ça vit tout seul, c'est par panneaux solaires, et ils viennent une fois par année voir si tout va bien, en hélicoptère.

805

Donc vous voyez que l'humain étant parti de là, le site a été laissé à l'abandon, et il a été vingt (20) ans sur le boulevard Champlain, et à chaque fois qu'on allait le voir là, on se disait, tout le monde disait, ça a pas de sens.

Mais un rêve un jour s'est fait puis on a décidé de se réunir et puis d'aller rapatrier le phare. On s'était donné cinq (5) ans, et au bout de cinq (5) ans, le phare est revenu sur son site initial.

810 C'était une grande aventure, peut-être moins payante que les éoliennes, mais très valorisante pour tout le monde qui ont participé à ce déménagement.

815 Vous savez, aller enlever un joyau à Québec, là, c'était pas évident. Quand la conseillère, madame Lise Cloutier, est venue me voir, puis elle a dit, c'est vous autres, ça, qui veulent – bien oui, mais c'est pas votre phare, c'est le nôtre, on veut l'avoir.

Et c'est là que le maire du temps a dit, là on passe une résolution et on leur donne leur phare. Et on l'a eu.

820 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Donc c'était classé un monument historique?

825 **PAR Mme BLANDINE POIRIER:**

Il est pas classé. Le site est historique, il peut pas être classé monument historique d'après les lois d'avant; mais ça va venir, ça se travaille, là. Parce qu'il a été déménagé de son site initial.

830 Vous savez, on l'a rapatrié sur son vrai site, mais il a été parti vingt (20) ans. C'est comme si tu envoies un enfant en exil, tu sais, c'est encore ton enfant. Mais...

PAR LA PRÉSIDENTE:

835 D'accord.

Moi, j'aimerais vous parler un petit peu de l'attrait touristique du site, avoir un peu plus de détails, alors j'ai quelques questions à vous poser.

840 J'aimerais savoir d'abord, la saison commence de quel mois à quel mois?

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

Est-ce que je peux laisser madame Côté vous répondre sur ça?

845

PAR LA PRÉSIDENTE:

Oui, allez-y.

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

850

Oui bonjour. La saison touristique normalement commence le 1^{er} juin pour finir le 18 octobre.

PAR LA PRÉSIDENTE:

855

Et vous avez combien d'autobus, présentement, qui font le chemin?

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

860

Présentement, l'an passé nous avons eu neuf (9) autobus de la région de Montréal et Québec qui sont venus sur le site.

865

Ce qui est malheureux dans tout ça, c'est que pour venir sur le site de Pointe-à-la-Renommée, il faut qu'ils viennent virer à l'Anse-à-Valleau, donc ça leur donne un kilométrage de plus.

870

Ils peuvent pas venir, si vous avez vu la route, comment elle est aménagée à la 132, c'est impossible qu'un motorisé ou un autobus qui vient de l'ouest puisse entrer à la route de Pointe-à-la-Renommée. Donc l'inconvénient, c'est qu'il faut qu'ils viennent virer à l'Anse-à-Valleau pour pouvoir ensuite monter au site.

875

Les gens qui viennent sur le site l'adorent, donc faire quatre kilomètres (4 km) de plus, ça les dérange pas. Mais il y a certains visiteurs que pour eux, faire deux kilomètres (2 km) ou trois kilomètres (3 km) de trop, ça les avantage pas.

880

Donc avec le projet éolien, on a parlé avec la compagnie, et puis avec eux, on aurait une belle route à l'entrée.

C'est sûr qu'on a fait des démarches auprès de la ville et le ministère des Transports. On a eu un montant d'argent du ministère des Transports, mais c'est pas assez. Ça prend au moins de trois cent (300 000 \$) à trois cent soixante-quinze mille dollars (375 000 \$) pour faire un aménagement à la 132, pour accommoder tout le monde.

885

Donc avec le projet éolien, on serait en position d'avoir cette route.

890

Parce que nous, on travaille pour l'économie du village, mais on n'est pas là pour augmenter leurs taxes, à la fin de l'année, à la ville. Donc c'est pour ça qu'on va chercher des projets, on va voir les gens qui ont des projets, qui viennent nous aider à réaliser nos projets, en fin de compte, nos critères qu'on a pour Pointe-à-la-Renommée.

On a beaucoup de gens qui travaillent à Pointe-à-la-Renommée, d'année en année. L'an passé, on a fait travailler trente-trois (33) personnes. Donc le site, c'est très important pour nous.

895

Si on a une belle entrée de route, la capacité de Pointe-à-la-Renommée va être augmentée en visiteurs, donc ça va nous amener à être peut-être plus rentable.

C'est pour ça que nous, on est là, pour essayer d'avoir une plus belle route pour Pointe-à-la-Renommée.

900

PAR LA PRÉSIDENTE:

Puis vous avez combien de touristes en auto?

905

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

Présentement, si on prend les critères de l'an passé, nous, avec les statistiques, on a eu des entrées au phare, on a eu près de cinq mille (5000) personnes qui sont venues.

910

Mais sur le site même, ça a pas été quantifié comme tel. Parce que les gens viennent pas toujours au kiosque d'accueil pour signer notre registre, là. Donc on peut dire au moins que près d'une dizaine de mille de personnes qui viennent sur le site de Pointe-à-la-Renommée.

PAR LA PRÉSIDENTE:

915

Avez-vous fait une évaluation de combien d'autobus de plus pourraient venir si la route était faite?

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

920

Oui, parce qu'il y a déjà des gens, l'an passé, qui sont venus en autobus, et puis les agents, il a venu des autobus des États-Unis, l'an passé, on avait, c'est sûr, ceux de Québec, mais on s'est dit que si advenant, les gros, comment on appelle, les personnes qui s'occupent des circuits touristiques en autobus, en voyant Tours Québec venir chez nous, ils vont suivre, là.

925

C'est sûr qu'il faut y aller lentement, mais je crois que l'an passé, il y a des personnes qui sont venues aussi pour visiter le site et nous demander comment on fonctionne pour les autobus. Là, ça nous arrête parce qu'il faut les faire venir chez nous, au bureau d'accueil, ensuite retourner sur le site.

930

Mais je pense qu'en ayant une entrée superbe, comme les plans sont démontrés, que là ils auraient pas à venir virer à l'Anse-à-Valleau, ils iraient directement, puis on aurait plus de chance d'avoir tous les autobus qui viennent en Gaspésie pour voir le site de Pointe-à-la-Renommée, qui est exceptionnel, en fait.

PAR LA PRÉSIDENTE:

935

Et le centre d'accueil est situé où exactement?

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

940

Au 884, boulevard l'Anse-à-Valleau, à l'Anse-à-Valleau.

PAR LA PRÉSIDENTE:

945

À l'Anse-à-Valleau.

PAR Mme MARIE-ANNE CÔTÉ:

950

Oui, il est près de un kilomètre cinquante (1,50 km) de la route pour monter à Pointe-à-la-Renommée.

PAR LA PRÉSIDENTE:

955

Et puis une dernière question. Est-ce que vous pourriez nous dire qui est responsable de l'entretien du chemin pour aller au phare?

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

960

Présentement, c'est la Ville de Gaspé qui est maître d'oeuvre pour garder notre route passablement nivelée pour que les visiteurs puissent monter.

Mais c'est pas toujours évident, après une pluie, comme on a cette semaine, d'avoir une machinerie lourde pour venir passer dans la route.

PAR LA PRÉSIDENTE:

965

On est venu en mai, et on n'a pas pu se rendre jusqu'à Fame Point. Hier, on a pu le faire.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

970

Mais s'il y avait eu une demande de faite, la Ville aurait pu aller avec son "loader" et puis enlever, il y avait juste, j'appelle ça une butte de neige, là, et puis vous auriez pu passer. Mais il y a aucune demande qui a été faite à la Ville.

975

Parce qu'on l'a déjà fait, nous autres, une année, parce qu'on faisait une fête de bonne heure, et on leur a demandé d'aller enlever cette butte-là, et puis c'est toujours au même endroit, et puis ils avaient accepté. Mais...

PAR LA PRÉSIDENTE:

980 Non, de toute façon, on a réussi à visiter le site hier, donc vous êtes très gentille, mais on savait qu'on revenait en deuxième partie.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

985 La route était carrossable parce que là, même, la machinerie de la Ville, ils nous ont dit que le moteur du "grader" était sauté, nous autres on voulait que lundi ils viennent, mais ça va aller à la semaine prochaine.

Vous voyez comment est-ce qu'on est toujours dépendant des autres.

990 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Oui, d'accord.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

995 Et puis comment vous avez trouvé le site?

PAR LA PRÉSIDENTE:

1000 Bien, c'est magnifique, c'est certain.

PAR Mme BLANDINE POIRIER:

1005 Merci, c'est encourageant.

PAR LA PRÉSIDENTE:

Alors on vous remercie beaucoup, madame Côté, madame Poirier, de votre participation.

1010 **PAR Mme BLANDINE POIRIER:**

Merci beaucoup.

1015

1020

MOT DE LA FIN

PAR LA PRÉSIDENTE:

1025

Alors ceci termine la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'un parc éolien à l'Anse-à-Valleau. Permettez-moi de vous faire part de certaines informations utiles pour la suite des choses.

1030

Premièrement, je vous rappelle que l'ensemble du dossier reste disponible jusqu'à la fin du mandat pour consultation dans les centres de consultation, c'est-à-dire à l'hôtel-de-ville de Gaspé et à l'Auberge-Motel Caribou à Rivière-au-Renard, également aux bureaux du BAPE à Québec et à l'Université du Québec à Montréal, ainsi que dans le site internet du BAPE.

1035

Ce dossier comprend tous les documents produits par le promoteur, les documents déposés en première partie et ceux déposés suite à des demandes de la Commission, ainsi que les transcriptions de la première partie.

Éventuellement, d'ici une semaine environ, tous les mémoires et les transcriptions de la deuxième partie y seront également ajoutés.

1040

Deuxièmement, d'ici le 30 juin, la Commission pourra accepter de recevoir toute information additionnelle et pertinente au dossier, il reste encore certaines demandes de la Commission à recevoir. Et le cas échéant, cette information sera déposée également dans les centres de consultation.

1045

Cependant, afin de conserver le caractère public de l'audience et les principes sur lesquels elle se base, la Commission se réserve le droit de refuser toute information qu'elle juge discutable, de même que toute information qui tendrait à soutenir une argumentation. Le principe de l'audience publique veut que le dernier mot appartienne au public et ce, en public. Il n'est pas question alors pour la Commission d'accepter des informations qui viennent réfuter les opinions émises au cours de cette deuxième partie.

1050

Alors il me reste donc à remercier ceux et celles qui ont contribué à la bonne marche de cette deuxième partie. Bien sûr, les premiers et ceux qui sont très importants pour nous dans ces consultations du BAPE, ce sont ceux qui, individus ou représentants d'organismes, ont présenté ou exprimé leur opinion sur le projet.

1055

Enfin, je remercie tous les gens de l'équipe du BAPE qui avec diligence se sont occupés du secrétariat, des inscriptions, des communications, de l'analyse, de la documentation et de toute la paperasse qui entoure une audience et qui ont également répondu aux différents besoins des citoyens et de la Commission.

1060

J'aimerais également souligner le travail discret mais très efficace de l'équipe technique qui s'occupe de la logistique et de la sonorisation ainsi que le travail à venir de la sténotypiste qui fera le travail à partir des enregistrements.

1065

Comme je l'ai déjà mentionné, la Commission doit déposer son rapport au plus tard le 16 septembre prochain. Le ministre dispose, selon la loi, de soixante (60) jours pour le rendre public, il le fait par l'entremise du BAPE en général un mois après sa réception.

1070

Une fois le rapport rendu public, des copies seront envoyées aux centres de consultation et tous les rapports du BAPE sont également disponibles dans son site internet.

1075

D'ici là, la Commission poursuivra sa tâche d'analyse et de synthèse des renseignements obtenus au cours des deux (2) parties de cette audience, soyez assurés que la Commission fera tout son possible pour refléter avec fidélité la diversité des contributions apportées.

Je déclare donc la deuxième partie de l'audience close et je vous souhaite une bonne fin de journée, et merci à tous de votre participation et de votre attention.

1080

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

1085

FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.

1090